

Édito

Les «têtes de bassin du Blavet de l'Hyères» constituent – tant en termes d'habitats que d'espèces – de considérables et spécifiques richesses de nos territoires, une mosaïque remarquable de milieux naturels, variés et de qualité, qu'il nous appartient collectivement d'apprendre à mieux faire étudier, connaître et protéger.

C'est en ce sens que, voici une quinzaine d'années, un premier travail d'élaboration d'un document d'objectifs (DocOb) a permis d'initier des actions et de générer des flux de financements en provenance de l'Union Européenne et de l'État en faveur de la préservation de la biodiversité sur le site «Natura 2000» désigné. Depuis lors, une extension de ce site pour le porter à une superficie de près de 3600 hectares a été actée, afin d'améliorer la cohérence et l'efficacité des actions qui y sont menées ; un bilan des programmes mis en œuvre a été réalisé et a conforté les partenaires qui sont engagés dans le portage politique et l'animation de ce site dans leur volonté de poursuivre et d'accentuer ces actions, dans le cadre d'un DocOb actualisé.

C'est dans cette optique que Guingamp-Paimpol Agglomération et la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh – sous les présidences respectives de Vincent Le Meaux et de Sandra Le Nouvel – coopèrent pour animer cette politique, en lien avec de multiples partenaires, parmi lesquels les vingt communes concernées, des exploitants agricoles et forestiers, des associations environnementalistes et d'usagers, des propriétaires, des services de l'État...

Si, à l'instar des habitats et des espèces, un site tel que celui des «Têtes de bassin du Blavet de l'Hyères» s'étend de part et d'autre des différentes limites administratives inter-

communales et communales, c'est que les différentes formes du vivant méconnaissent ce type de frontières. De la même manière, c'est aussi, dans la logique multi-partenaire du comité de pilotage (CoPil) du site, en dépassant les frontières entre catégories d'acteurs parties prenantes que s'établissent et s'engagent concrètement les actions en faveur de la biodiversité sur le terrain.

Avant que vous ne vous plongiez dans les rivières à Renoncules, que vous ne marchiez dans les landes, les tourbières, les hêtraies-chênaies et autres habitats parcourus à travers cette brochure, qu'il me soit permis d'adresser ici un salut – pour son rôle dans la vie initiale du site – à Pascal Bourdon, et de très vifs remerciements à Guillaume Jouan, technicien-biodiversité de Guingamp-Paimpol Agglomération, en charge des missions «Natura 2000» sur ce site, pour l'inlassable et efficace travail quotidien effectué.

Bonne lecture à tou-te-s.

Mont a ra «pennoù diazad ar Blavez hag ar Stêr-lêr» d'ober – koulz e-keñver al lec'hioù hag e-keñver al loened hag ar plant a zo enne – perzhioù talvoudus-kaer ha hep o far en hon bro, meteier naturel a bep seurt hag a galite an eil e-kichen egile, a rankomp holl asambles lakaat studiañ, anavezout ha gwareziñ gwelloc'h.

Se zo kaoz e oa bet labourer, ur pemzek vloaz bennaket zo, evit sevel ur renabl traoù d'ober hag ar mod d'ober anezhe (an DocOb). Evel-se e oa bet gallet lañsañ oberoù ha kaout arc'hant digant Unaniezh Európa ha digant ar Stad evit miret lies-seurted ar vuhez el lec'h-se lakaet da «Natura 2000». Diwar neuze zo bet asantet kreskiñ an dachenn-se, gant 3 600 hektar ouzhpenn, abalamour d'an oberoù a vez kaset da benn enni da vezañ kempouesoc'h hag efedusoc'h ; graet zo ur bilañs eus ar programmoù a zo bet lañset ha kement-se en deus degaset c'hoant d'ar gevelerien, a vez o tifenn al lec'h Natura 2000 war an dachenn bolitikel hag o reiñ buhez dezhañ, da zalc'hen gant o oberoù ha da vont pelloc'h gante gant un DocOb adwelet.

Se zo kaoz e vez Gwengamp Pempoull Tolpad-kêrioù ha Kumuniez-kumunioù Kreiz-Breizh – pep a brezidant dezhe, Vincent Le Meaux ha Sandra Le Nouvel – o labourat a-unan evit kas ar politikerezh-se da benn, asambles gant kevelerien a bep seurt, en o mesk an ugent kumun a zo e-barzh ar jeu, labourerien-douar ha koataerien, kevredigezhioù hag a labour war dachenn an endro pe evit bodañ tud hag a zarempred al lec'h, perc'henned, servijoù ar Stad...

Evel ar meteier, al loened hag ar plant, en em astenn «Pennoù diazad ar Blavez hag ar Stêr-lêr» a bep tu da harzoù ar c'humunioù hag ar c'humuniezhoù rak n'eus ket harzoù seurt-se d'an traoù bev. Evel-se emañ kont ivez evit ar mod ma'c'h a ar bodad ren (CoPil) en-dro gant meur a geveler, o vont dreist an diforc'hioù etreze evit divizoù ha kas oberoù fetis da benn evit reiñ lañs d'ar vuhez liesseurt war an dachenn.

A-raok splujañ er stêrioù o blev-dour, kerzhet el lenneier, en taouarc'hegoù, er faouegoù hag en dervenegoù, hag en holl lec'hioù a vez kaoz diwar o fenn el levrig-mañ, e fell din saludiñ Pascal Bourdon – a oa bet talvoudus e labour er mareoù kentañ – ha trugarekaat a-greiz-kalon Guillaume Jouan, teknikour war liesseurted ar vuhez e Gwengamp Pempoull Tolpad-kêrioù, karget eus ar c'hefridioù stag ouzh «Natura 2000» el lec'h-mañ, evit ar pezh labour efedus a vez kaset gantañ bemdez.

Mechañs ho po plijadur o lenn al levrig-mañ.

Éric Bréhin

Président du comité de pilotage
du site Natura 2000

SOMMAIRE

• Natura 2000, le plus grand réseau européen de sites protégés	4
• Le site «Têtes de bassin du Blavet et de l'Hyères»	4
• Les principaux habitats naturels du site	5
• Les tourbières	6
• Les landes	7
• Les prairies humides oligotrophes	8
• Les rivières à Renoncules	9
• Les forêts	10
• Les autres habitats et espèces	11
• Les différents types d'actions menées	12
• Le cadre réglementaire	13
• Quelques photos	14 15
• La carte du site	16

Rédaction

Guillaume Jouan - Guingamp-Paimpol Agglomération

Design & illustrations

Virginie Gaude : crayonmagique.fr

Impression

Roudenn Grafic

Photos

Romane Lozac'h : p. 4, 5, 8, 12, 14, 15

Ronan Le Mener : p. 6, 7, 10, 11, 16

Guillaume Jouan : p. 11, 12, 13, 14, 15

Dominique Beauvais (p. 7), Alain Dumont (p. 9), Pierre-Yves Pasco (p. 9), Thomas Dubos (p. 10), Philippe Defernez (p. 10), Pierrick Pustoc'h (p. 14), Julien Gesnouin (p. 14), Ronan Nédélec (p. 15), Adobe Stock : p. 2, 3, 4, 6, 8, 9, 13, 14.



La Gentiane pneumonanthe

Natura 2000 Le plus grand réseau européen de sites protégés

On estime aujourd'hui qu'une part importante des espèces pourraient disparaître avant la fin du XXI^{ème} siècle du fait de la destruction ou la fragmentation des habitats naturels, de la pollution, de la surexploitation des ressources naturelles ou du changement climatique.

Le déclin de la biodiversité est une préoccupation majeure qui apparaît dès les années 1970 grâce aux alertes de nombreux scientifiques. Différentes conventions internationales affirment dès cette époque la volonté de la préserver (Washington 1973, Berne 1979, Bonn 1979).

Le réseau Natura 2000 est l'une des traductions à l'échelle européenne de la prise en compte de ces préoccupations avec deux directives : Directive «oiseaux» en 1979 et Directive «habitats, faune, flore» en 1992. L'Europe y demande aux États membres de prendre

les mesures nécessaires, pour la préservation des habitats et espèces les plus vulnérables et de mettre en place un réseau de sites, appelé réseau Natura 2000. Ces sites sont retenus pour leur richesse en milieux naturels et espèces rares et/ou menacés de disparition (dits d'intérêt communautaire). La conservation et la restauration de ces habitats et espèces devront y être assurées en prenant en compte les activités humaines. C'est bien là la singularité des sites Natura 2000 qui visent à faire coexister les activités socio-économiques et la préservation de la biodiversité.

Un comité de pilotage, ou CoPil, réunissant l'ensemble des représentants des acteurs locaux (élus, socio-professionnels, associatifs, usagers...), est nommé pour chaque site pour favoriser l'appropriation des enjeux de conservation et la concertation.

Natura 2000, la traduction à l'échelle européenne de la prise en compte du déclin de la biodiversité

Le site "Têtes de bassin du Blavet et de l'Hyères"

Désigné comme site Natura 2000 en décembre 2004, le site s'étend de Plourac'h à Saint-Nicolas-du-Pélem.

Il est caractérisé par des zones de sources, de vallées avec de nombreux milieux caractéristiques du Centre Bretagne : prairies humides, tourbières, landes humides et sèches, forêts...

On y trouve des sites naturels remarquables et emblématiques tels que les Landes de Locarn, les Gorges du

Corong, le Chaos de Toul-Gouluc ou encore la Lande tourbeuse de Crec'h an Bars.

Après 10 ans d'actions et d'engagements collectifs, le périmètre du site est étendu en 2017 pour mieux assurer la préservation de ses nombreuses richesses naturelles.

Le document d'objectifs, véritable guide de planification des actions, a fait l'objet d'une actualisation en 2021 suite à cette extension.

Les principaux habitats naturels du site

**TOURBIÈRE,
LANDES HUMIDES**

flore très diversifiée
et souvent rare

LANDES SÈCHES

sur les crêtes, sur des sols
très peu profonds, souvent
balayées par les vents

**FORÊTS DE HÊTRES
ET DE CHÊNES**

sur les flancs des vallées,
cohabitent parfois avec
d'énormes boules
de granite où s'installent
des fongères rares

**CHAOS
GRANITIQUE**

**PRAIRIES HUMIDES
"OLIGOTROPHES"**

très forte diversité
de plantes à fleurs
grâce aux sols
très pauvres

**RIVIÈRES
À RENONGULES**

structurent le site, abritent
plusieurs espèces rares
(Mulette perlière, Écrevisse
à pattes blanches,
Loutre d'Europe)

↓
**LE SITE EN
QUELQUES
CHIFFRES**

3596 ha
répartis sur
20
communes

17
habitats naturels
d'intérêt communautaire
différents sur
+ de **950 ha**

13 espèces
animales
&
2 espèces
végétales
d'intérêt communautaire

46
espèces animales
menacées ou quasi-menacées
d'extinction en France
ou en Bretagne

10
espèces végétales
menacées ou quasi-menacées
d'extinction en France
ou en Bretagne

+ de **20**
espèces animales
pour lesquelles le site
héberge des populations
suffisamment importantes pour
lui donner une responsabilité
forte dans leur sauvegarde



la Potentille des marais



le Lézard vivipare

Les Tourbières

1

la Rossolis (Drosera en latin) carnivore grâce à ses poils collants qui piège les insectes



CHIFFRES CLÉS

- Environ 40 ha
- 2^{ème} site Natura 2000 en Bretagne en surface de tourbières
- 3 types de tourbières différentes
- À Locarn, seule station de la petite Utriculaire en Côtes d'Armor, plante carnivore aquatique

Sur des sols acides, très pauvres et totalement imperméables, l'eau stagne en permanence ou presque, privant d'oxygène le sol. Les micro-organismes qui décomposent et recyclent habituellement les végétaux et animaux morts ne peuvent alors plus vivre dans le sol. La matière organique s'accumule et forme un sol en dépôt appelé la tourbe.

Les tourbières représentent des surfaces très faibles (0,2 % du territoire métropolitain) mais accueillent une biodiversité unique et singulière, avec des espèces adaptées à ces conditions de vie très contraignantes.

LES MENACES

- Drainage (agriculture, plantation d'arbres)
- Creusement d'étang (pêche, chasse)
- Extraction de tourbe (fabrication de terreau)
- Changement climatique



la Sphaigne : véritable éponge, stocke jusqu'à 40 fois son poids sec en eau !
Forme souvent des buttes pour extraire ses racines de l'eau stagnante



UN HABITAT TYPIQUE DE LA BRETAGNE!

1 million d'ha en 1800
15 000 ha aujourd'hui

2

Les landes de bruyères



Les Bruyères des landes
changement d'espèce en fonction du gradient d'humidité des différents habitats



la Fauvette pitchou

Les grands défrichements du Moyen-Âge donnent lieu en Bretagne à une mosaïque de milieux agricoles variés qui s'entremêlent : sur les terres fertiles on retrouve les cultures, les vergers, les prairies alors que les terres pauvres laissent place aux landes, marais ou encore tourbières.

Jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle et parfois au-delà, les landes seront coupées pour faire de la litière ou pour nourrir les chevaux.

La fauche des landes va finir d'appauvrir les sols, privés alors des quelques richesses minérales issues de la décomposition des végétaux.

Paradoxe, cette pauvreté est à l'origine de la richesse en espèces végétales et animales typiques de ces milieux.

Selon l'humidité du sol, on trouve des landes sèches, mésophiles (intermédiaires), humides voire tourbeuses où s'installent une végétation de Callune, de Molinie, d'Ajonc et de Bruyères différentes (cf. illustration).

CHIFFRES CLÉS

- 350 ha de landes
- 2^{ème} site Natura 2000 en Bretagne en surface pour les landes humides et tourbeuses
- 4^{ème} site Natura 2000 en Bretagne en surface pour les landes sèches et mésophiles intérieures

LES MENACES

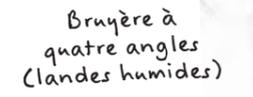
- Embroussaillage puis boisement en l'absence de fauche ou pâturage
- Mise en culture, apport d'engrais
- Plantations forestières



la Vipère péliade



Bruyère ciliée (lande mésophile)



Bruyère à quatre angles (landes humides)



Bruyère cendrée (lande sèche)



Orchis à feuilles tachetées, orchidée courante des prairies du site.



la Succise des prés, plante hôte du Damier de la Succise

CHIFFRES CLÉS

- 230 ha de prairies
- 1^{er} site Natura 2000 en Bretagne en surface pour les prairies humides oligotrophes
- Un nombre important de prairies humides moins rares, mais constituant un réseau écologique indispensable pour de nombreuses espèces
- Plus importante population de Damier de la Succise de Bretagne

3 Les Prairies HUMIDES OLIGOTROPHEs



le Damier

Installées sur des sols pauvres en éléments nutritifs (oligotrophes) et humides, ces prairies présentent une végétation plutôt basse, peu productive en volume, mais très diversifiée en plantes à fleurs spécifiques.

La préservation de ces prairies dépend de l'action des agriculteurs qui les fauchent tardivement permettant aux espèces d'effectuer leur cycle biologique complet, ou les font pâturer légèrement, pour ne pas abîmer les sols sensibles au tassement.

Ces milieux accueillent notamment le Damier de la Succise, papillon très rare, qui dépend d'une seule plante, appelée Succise des prés : la plante va servir d'habitat pour les œufs des papillons et de garde-manger pour les futures chenilles.



LES MENACES

- Embroussaillage puis boisement en l'absence de fauche ou pâturage
- Mise en culture, apport d'engrais
- Plantations forestières



l'Écrevisse à pattes blanches, très sensible à la peste de l'écrevisse transmise par ses cousines américaines, exotiques envahissantes



4 Les rivières à Renoncules

Véritable fil conducteur du site, les rivières à Renoncules flottantes hébergent de nombreuses espèces très rares et menacées comme l'Écrevisse à pattes blanches ou la Mulette perlière qui ne sont plus présentes que dans quelques rivières bretonnes. La Loutre d'Europe, fréquentée dans tous les cours d'eau du site, est l'espèce la plus emblématique.

Du petit ru près des sources à la grande rivière aux eaux courantes et fraîches traversant des prairies régulièrement inondées, les rivières à Renoncules tracent parfois leur chemin au milieu d'énormes blocs de granite sous une voûte arborée, comme dans les Gorges du Corong ou le Chaos de Toul-Goulic. Elles offrent alors les conditions de vie idéales pour le Trichomanes remarquable, fougère qui habituellement ne se développe que dans les puits.

CHIFFRES CLÉS

- + de 200 km de rivière
- Dernier bastion de la loutre d'Europe dans les années 80

LES MENACES

- Pollutions
- Colmatage du lit du cours d'eau, par les sédiments venant de l'érosion des sols agricoles, de l'abreuvement des bêtes dans le cours d'eau... Frayères des poissons bouchées, survie des petites Mulettes perlières impossible!
- Création de plan d'eau
- Développement de plantes exotiques (Balsamine de l'Himalaya, Renouée du Japon...)

la Mulette perlière petite moule d'eau douce présente dans une vingtaine de rivières bretonnes dont 5 sur le site!



Renoncule flottante





l'Escargot de Quimper, présent uniquement en Bretagne et en Galice

le Murin de Bechstein, Pour se cacher, il utilise les vieux arbres creux ou les fissures



5 les Forêts

Le site abrite plusieurs types de milieux forestiers rares et menacés qui cohabitent avec les bois de Saules dans les milieux humides ou les forêts de Chênes, plus répandus.

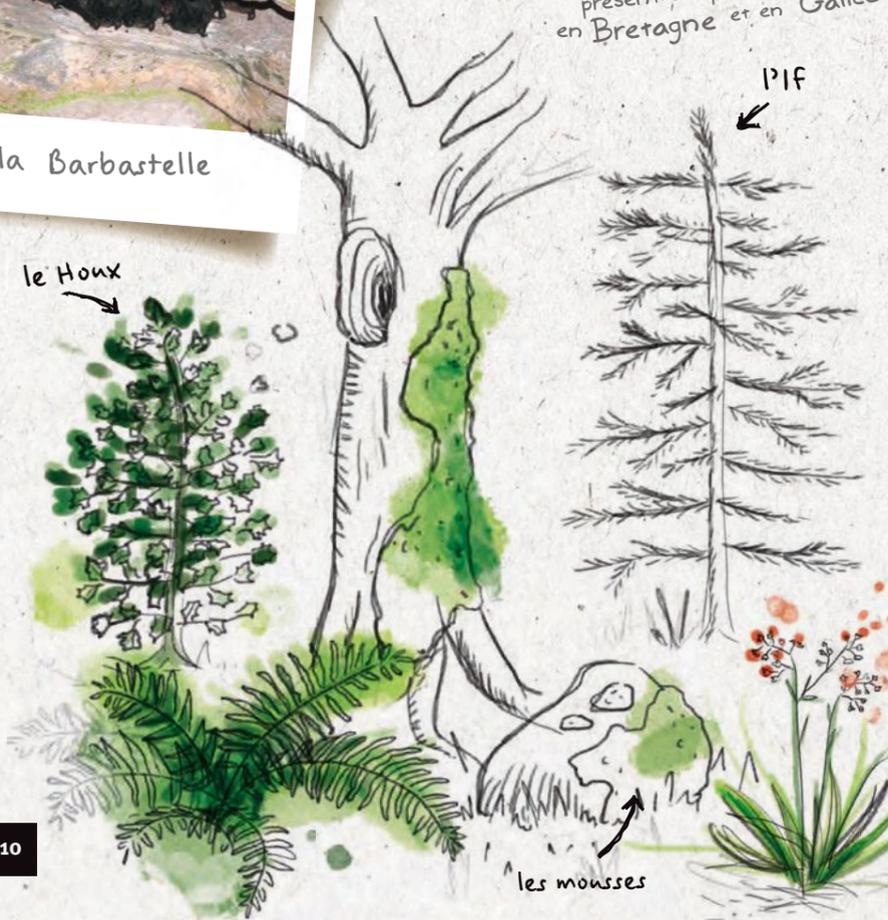
Les hêtraies-chênaies, avec un sous-bois de Houx et d'Ifs notamment, constituent les reliques de la forêt typique bretonne du Moyen-Âge. On les retrouve aujourd'hui principalement sur les coteaux du massif granitique de Quintin, dans la forêt de Duault, les bois de Kergrist-Moëlou et la vallée du Blavet en aval du barrage de Kerné-Uhel.

Dans les forêts très humides, on retrouve les boulaies tourbeuses qui présentent une végétation de mousses, de sphaignes et de fougères très riche et singulière.

Le long des rivières, c'est la forêt d'Aulnes et de Frênes qui s'épanouit.

Enfin, le site héberge également une chênaie qui se développe sur des sols extrêmement pauvres et rocheux, proches de ruisseaux générant une atmosphère humide. Les arbres sont très petits et chétifs. La végétation alentour est constituée de fougères, de lichens et de nombreuses mousses.

Cet habitat, typique des Îles britanniques est extrêmement rare en France.



la Barbastelle

le Houx

PIF

la Luzule des bois

les mousses

CHIFFRES CLÉS

- + de 250 ha d'habitats forestiers rares et menacés
- Les « vieilles chênaies des Îles britanniques » : présentes dans seulement 4 sites Natura 2000 en France ; 2^{ème} site le plus important en France

LES MENACES

- Coupe rase pour transformation en plantation résineuse
- Abattage des Ifs et Houx lors de coupes de bois de chauffage

le Grand rhinolophe en danger en Bretagne Une grotte utilisée en hivernage dans les landes de Locarn accueille jusqu'à 70 bêtes!



6 Les autres Habitats et espèces

les chauves-souris

- 17 des 21 espèces bretonnes
- 6 d'intérêt communautaire
- Des espèces forestières, prairiales, liées au haies...

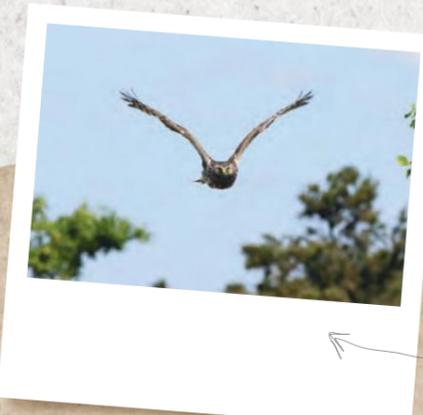
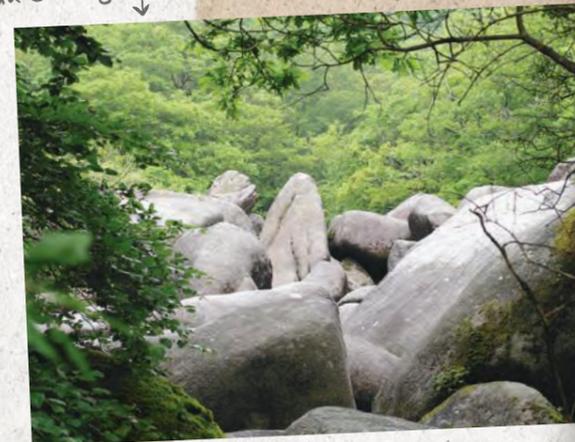
CHIFFRES CLÉS

- 2 espèces végétales et 14 espèces animales d'intérêt communautaire
- + de 600 espèces animales
- + de 40 espèces menacées ou quasi-menacées d'extinction (monde, Europe, France ou Bretagne)
- Une dizaine de plantes menacées ou quasi-menacées

les chaos granitiques

- De nombreux petits chaos creusés par les rivières et 2 sites majeurs : Chaos de Toul-Gouluc et Gorges du Corong
- D'innombrables boules de granite affleurantes
- Des végétaux rares et adaptés à des sols où les roches affleurent ou dans des atmosphères très humides en sous-bois

les Gorges du Corong



le Buisard saint-Martin, rapace rare des landes, nicheur dans les Landes de Locarn

la Mulette perlière

- 6 rivières en Bretagne avec au moins 100 individus, 2 sur le site (le Loc'h et le St-Georges)
- Bretagne Vivante étudie l'espèce et agit depuis 2010
- Un programme de repeuplement : + de 3 000 petites mulettes relâchées sur le Loc'h

Crapaud épineux, un des nombreux amphibiens vivant sur le site



↓
**LA NÉCESSAIRE
IMPLICATION
DE TOUS**



3596 ha

dont

+ de **900 ha**
d'habitats d'intérêt
communautaire

14

contrats Natura
2000 signés par

11

partenaires différents
(collectivités, associations,
particuliers)

Près de

700

propriétaires
privés concernés



170

agriculteurs
concernés

**Les suivis
naturalistes**

Les suivis permettent d'observer l'évolution des espèces ou des milieux naturels et de mesurer l'impact des actions qui sont menées.

Une vingtaine de suivis sont ainsi réalisés chaque année sur les oiseaux, les chauve-souris, les plantes rares, les poissons...

**La gestion
par les agriculteurs**

Le site est particulièrement riche en milieux humides ouverts, c'est-à-dire où le boisement ne se développe pas. Cette ouverture, garante d'une biodiversité singulière, est maintenue grâce à l'action des agriculteurs qui font pâturer ou fauchent les prairies et les landes, malgré la très faible rentabilité de ces milieux.

Des mesures d'accompagnement existent dans le cadre de la PAC (Politique Agricole Commune). Chaque année, plus de 20 agriculteurs souscrivent ces mesures (+ de 200 ha).



7

**les différents
types d'actions
menées**

**La gestion
par les forestiers**

Les forestiers sont notamment incités à conserver de vieux arbres favorables aux chauve-souris ou à certains oiseaux, comme les pics par exemple, qui y trouvent des trous ou des fissures dans lesquels ils peuvent se cacher, nicher...

Parfois, ce sont des parcelles entières qui sont exclues de toute intervention sylvicole pour maintenir les conditions d'ombrage ou d'humidité indispensables au développement de certaines fougères rares par exemple.

LE CONTRAT NATURA 2000

Particuliers, associations,
collectivités...

L'État et l'Europe financent

80 à 100 %

du **montant des travaux**

Renseignez-vous auprès
du technicien Natura 2000!



AVANT



APRÈS

**les actions
de restauration**

Certains habitats dégradés nécessitent des interventions plus lourdes pour améliorer leur état de conservation.

Des travaux de broyage de prairies, de landes ou de tourbières trop âgées, de curage de mare, d'entretien de la végétation des berges des cours d'eau... sont réalisés avec des entreprises spécialisées grâce à des aides financières (cf. «le contrat Natura 2000»).

Le technicien Natura 2000 peut se charger d'établir pour les propriétaires un cahier des charges des interventions nécessaires, de trouver les entreprises adéquates et de suivre les chantiers ou de rappeler les règles à respecter si vous intervenez vous-même.

8
**Le cadre
réglementaire**



**UNE SEULE RÈGLE :
L'ÉVALUATION
DES INCIDENCES**

Si les activités passées ont permis de préserver des espaces et des espèces, il convient cependant de veiller à ce que les nouveaux projets se développent en prenant bien en compte les enjeux de conservation de la biodiversité.

Par conséquent, une seule règle existe sur les sites Natura 2000 : chaque nouveau projet pouvant modifier le site doit faire l'objet d'une évaluation des incidences qu'il pourrait avoir, permettant en cas d'impacts identifiés, de prendre les mesures d'évitement pour préserver les habitats et les espèces.

Quelques exemples d'actions ou d'activités soumises à ce régime : les retournements de prairies naturelles, la création de plan d'eau ou de chemin de randonnée, l'organisation de manifestations sportives, les coupes forestières...

**les activités
humaines**

Les milieux naturels et les espèces rares et menacées sont nombreuses sur les sites Natura 2000, c'est bien la preuve que les activités humaines ne les ont pas fait disparaître! Au contraire, comme avec l'agriculture d'élevage, elles peuvent leur être favorables.

Natura 2000 n'interdit donc à priori aucune activité humaine ou projet d'aménagement. Il s'agit au contraire d'évoluer vers un développement harmonieux et respectueux des enjeux de conservation de la nature avec les activités de loisirs (randonnée, chasse, pêche...) et les activités économiques (agriculture, sylviculture...).

**La démarche
à mener
pour l'évaluation
des incidences**

→ Comment savoir si je suis concerné ?

Je consulte le porté à connaissance de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) : <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/pac-nature-r88.html>

Je vérifie si mon projet relève du régime de l'évaluation des incidences.

→ Comment évaluer les incidences ?

1 Je contacte le technicien Natura 2000 qui me transmettra toutes les données sur les espèces et les habitats concernés par le secteur de mon projet, ainsi que le formulaire type à renseigner.

2 Je compare mon projet et les connaissances sur la richesse du site pour définir si des impacts directs ou indirects sont possibles.

> Aucune interaction entre mon projet et les habitats ou espèces d'intérêt communautaire n'est identifiée, l'évaluation s'arrête.

> Des interactions existent, il faudra approfondir, ce qui peut nécessiter l'appui de spécialistes (naturalistes, bureau d'étude...) capables de mesurer précisément les impacts.

Des mesures nécessaires pour éviter ou réduire les incidences seront alors à mettre en œuvre : trouver un projet alternatif, modifier certaines parties du projet (ex : choix des périodes de travaux, changement du plan des implantations...).

→ Comment solliciter l'autorisation ?

Je transmets à la DDTM mon dossier : présentation simplifiée de mon projet, évaluation des incidences.

La DDTM dispose d'un délai de 2 mois pour instruire ma demande.

CONTACT

DDTM service "environnement"
1, rue du Parc - CS 52256
22022 Saint-Brieuc Cedex
Tél. 02 96 62 47 62
ddtm-se@cotes-darmor.gouv.fr



Le Damier de la Succise



Tourbière de Crec'h an Bars
Saint-Nicodème

Le Chardon
des anglais
caractéristique
des prairies
humides
oligotrophes



Chenille de Machaon
dans une prairie humide

Aménagement par les services
du Département d'un loutrodoc
(passage sécurisé pour la Loutre
d'Europe) sous la RD 787
(axe Callac / Carhaix)



Le Grand Rhinolophe

Quand la rivière est en crue, la Loutre
ne peut plus nager sous le pont, elle utilise
la banquette aménagée au lieu de traverser
la route risquant la collision avec une voiture.



Rivière à Renoncules



Le Trèfle d'eau typique
des marais



Mesure d'une
Écrevisse à pattes
blanches
par Bretagne
Vivante

**QUELQUES-UNES
DES ESPÈCES
VIVANT SUR LE SITE**



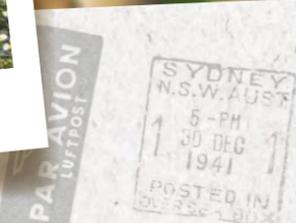
La Rossolis intermédiaire



La Linaigrette
à feuilles étroites
spécifique des sols tourbeux



La Bruyère
à quatre angles

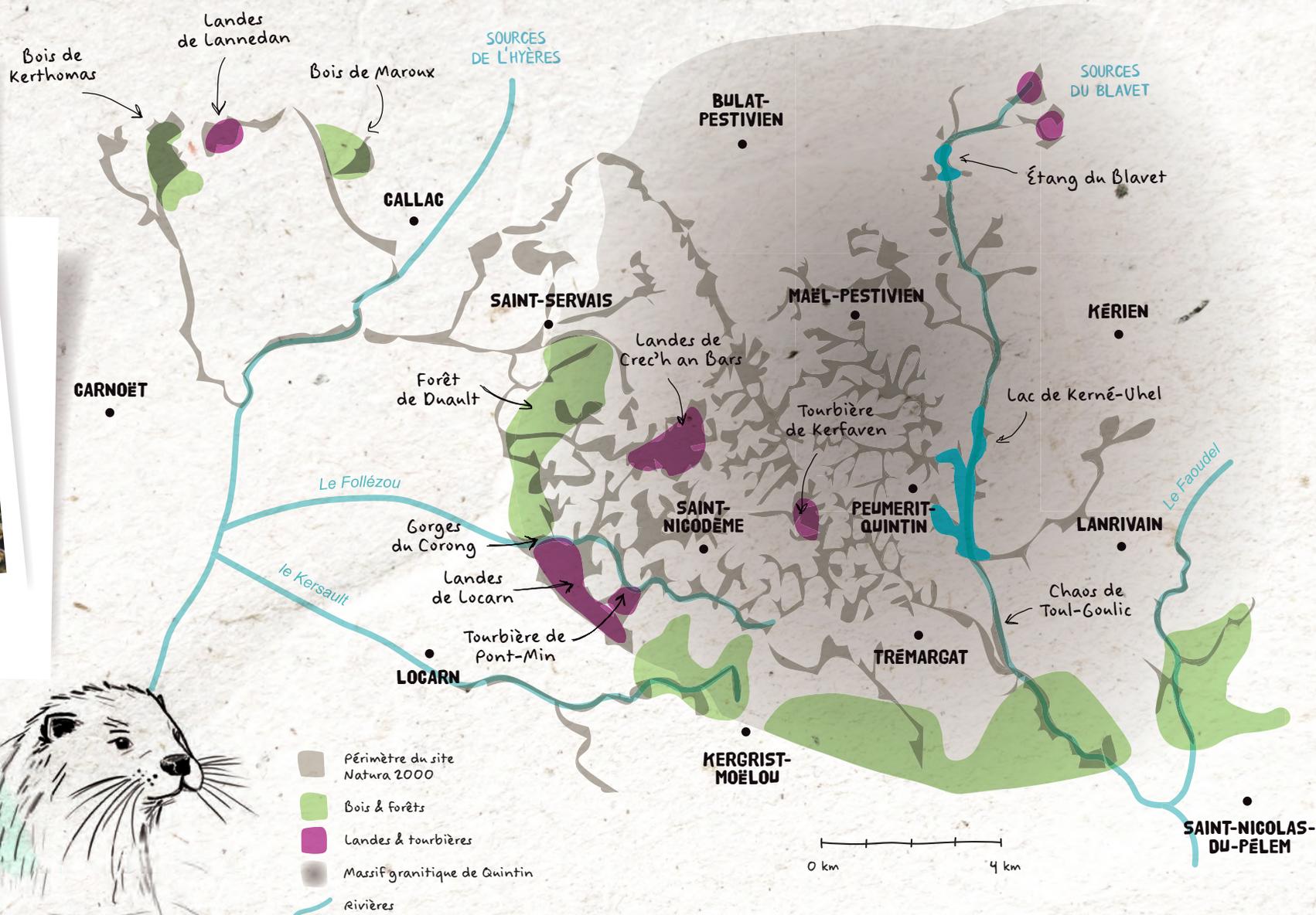


Le Fluteau nageant
sur le Blavet à Lanrivain





Grassette du Portugal
plante carnivore
typique des tourbières



-  Périmètre du site Natura 2000
-  Bois & forêts
-  Landes & tourbières
-  Massif granitique de Quintin
-  Rivières



CONTACT

Guillaume Jouan | Technicien Natura 2000
02 96 45 81 72 | g.jouan@guingamp-paimpol.bzh